

<https://ricochets.cc/Mobilisation-antifasciste-et-contre-l-autoritarisme-d-etat-et-les-violences-policiers.htm>
↓



Mobilisation antifasciste et contre l'autoritarisme d'état et les violences policières

- Les Articles -

Date de mise en ligne : samedi 6 juin 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



« Considérant »

Le droit français donne droit à toute organisation syndicale reconnue d'organiser une manifestation sur la voie publique, à charge pour celle-ci de prévenir les autorités compétentes afin qu'elles puissent sécuriser l'événement. Il ne s'agit nullement d'une demande d'autorisation, mais bien d'une simple déclaration.

Une précédente manif avait été interdite samedi 30 mai 2020 par la préfecture, le tribunal de Grenoble rejetant les allégations farfelues avancées par le Préfet Moutouh mais gardant « l'état d'urgence sanitaire » invoqué comme prétexte pour nous refuser la liberté d'expression. .

Le vendredi 29 mai 2020, le même préfet de la Drôme participait à un rassemblement devant la mairie de Valence, rassemblement où les mesures sanitaires de distanciation physiques, pourtant encore strictement obligatoires, n'ont même pas été respectées...

La CNT, se référant alors au jugement du tribunal, a donc re-déposé un avis de manif pour le samedi 6 juin à Crest, rond point de la Liberté, de 9h à 19h, en post confinement.

En réponse, Monsieur le préfet, qui aurait pourtant gagné en dignité en se contentant d'avaliser vu ses propres dérives , s'est borné à faire un simple copié-collé de son arrêté d'interdiction émis pour le samedi précédent, nous imposant sans honte une nouvelle interdiction de rassemblement de 9h à 14h.

Ne se donnant d'ailleurs au passage même pas la peine de retirer les faux arguments pourtant déjà purement et simplement retoqués par le tribunal, montrant par là tout l'intérêt qu'il porte à l'avis d'un juge sur les questions de liberté publiques...

Aussi, le Syndicat des Travailleurs et Précaires de la Drôme de la Confédération Nationale du Travail, syndicat autogéré, appelle-elle toutes celles et ceux désireux/désireuses de montrer leur refus du fascisme mais aussi de l'autoritarisme d'état et des violences policières, à venir les rejoindre :

Rassemblement SAMEDI 6 JUIN 2020
(en respectant les mesures sanitaires)

► Place de la Liberté à Crest à 14h01

La CNT ne peut cependant pas interdire à ceux et celles désirant honorer le premier rendez-vous, à 9h au rond point des insurgés, de se rendre à Crest.